

ONE EXPERIENCE annonce le succès de son augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA)

ONE EXPERIENCE (ALEXP), 1^{er} groupe européen d'Hospitality hybride (événementiel, hôtellerie, co-living, flex-office), annonce le succès de son augmentation de capital de 500 000 € avec maintien du droit préférentiel de souscription (**DPS**) par émission d'actions avec bons de souscription d'actions attachés.

One Experience a levé 405.826,20 € lui permettant de renforcer la capacité d'investissement immobilier de la Société et de poursuivre sa stratégie de Bitcoin Treasury Company par l'achat de Bitcoin échelonné dans le temps.

L'augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 81,2%.

Edouard MASSEAU, Président directeur général de One Experience :

« Cette augmentation de capital, souscrite à 81 % avec maintien du DPS, apporte un message positif au marché. Le fait que l'opération ait été réalisée avec une prime de 122% traduit une reconnaissance notable de la valeur de One Experience, au regard de la qualité de ses actifs immobiliers et de la solidité de ses fondamentaux financiers. Je remercie pour leur confiance nos actionnaires historiques et les nouveaux actionnaires qui ont choisi de nous accompagner dans notre dynamique de développement. »

Résultats de l'opération

Cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) a fait l'objet d'une demande globale de 312.174 ABSA au prix unitaire de 1,30 € (soit une prime de 122,22%) par rapport au cours de clôture du 18 février 2026 (0,54 €) précédant la fixation du prix de l'émission par le Président directeur général, représentant un taux de souscription de 81,2% et un montant total demandé de 405.826,20 €, tenant compte de l'intégralité des engagements de souscription.

La demande d'ABSA à titre irréductible s'est élevée à 98.686 ABSA, soit un taux d'exercice des DPS d'environ 25,2%. La demande d'actions à titre réductible s'est établie à 205.564 ABSA, et la demande d'ABSA dans le cadre de la souscription à titre libre s'est établie à 7.924 ABSA.

Au final, l'augmentation de capital est réalisée par l'émission de 312.174 ABSA nouvelles au prix de 1,30 €, soit un montant brut de 405.826,20 €, représentant 81,2% de l'offre initiale.

A l'issue de l'augmentation de capital, le capital social de la Société est désormais d'un montant de 1.206.826 €, divisé en 12.068.260 actions ordinaires de 0,10 € de valeur nominale chacune.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le système multilatéral de négociation organisé d'Euronext Growth Paris est prévu au jour de la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital qui doit intervenir le 16 mars 2026.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris le même jour, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0013266772 – MNEMO : ALEXP), et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Facteurs de risque

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont décrits dans le rapport financier annuel 2024 disponible sur son site internet (<https://groupe.one-experience.fr/#investisseurs>).

Prospectus

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF), l'Opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8 M€.

A propos du groupe :

Fondé en 2017, ONE EXPERIENCE est un groupe d'« Hospitality » en France (sites événementiels et touristiques, hôtels, espaces de co-working et co-living) qui intègre également des activités de production d'événements de tout type pour une clientèle privée et professionnelle.

ONE EXPERIENCE est coté sur Euronext Growth Paris (ALEXP – Code ISIN : FR0013266772).

Contact ONE EXPERIENCE :

Edouard Masseur – Président Directeur Général – contact@one-experience.fr

Contact PCE :

Ségolène de Saint Martin – sdestmartin@p-c-e.fr

Listing Sponsor :

Euroland Corporate – www.elcorp.com – 33 (1) 44 70 20 92



Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à la société One Experience ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'achat d'actions de la société One Experience peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La société One Experience n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société One Experience d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société One Experience n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la société One Experience n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.